



Huissier de justice Karis formation

Par **Nat85**, le **29/12/2016** à **12:05**

Bonjour,rnrnVoilà il y a 3 ans je me suis inscrite chez karis formation pour une formation de coiffure. J'ai eu des soucis financiers tres compliqués ensuite je me suis séparée et j'ai mon fils a charge déjà difficulté à puer mes loyers. J'ai dis à karis avec lettre avec AR que je stoppais les prélèvements et demandais la résiliation sauf que le délais de 3 mois comme il disait était fini donc pas eu le choix. J'avais stipule que j'avais après plusieurs demandes qu'on m'emvoie mon 2eme colis puisque les 3/4 des cours étaient fait jamais eu de nouvelles. Donc je me suis documentée et j'ai vu que je n'étais pas la seule dans ce cas. Ils m'ont harcelé par téléphone SMS et mail via ma boîte perso sur le site. J'ai donc décidé moi aussi de faire la morte à leur menace. Ça fait maintenu plus de 2 ans. J'ai reçu une lettre d'huissier pour me réclamer les 1.541 € sauf que cette somme je ne l'ai absolument pas et je leur ai dis que le pdg de karis était aussi derrière le huissier de justice qui m'appelait aujourd'hui. Que la trouille ça marchait pas avec moi elle a essayé de me couper la parole. Elle a essayé d'avoir ma nouvelle adresse j'ai refusé de lui donner. J'ai quand même peur parce que financièrement je suis pas en mesure de faire le moindre versement qu'il soit. Je n'ai absolument jamais reçu de courrier avec AR et maintenant ça fait plus de 2 ans donc ils devraient me foutre la paix maintenant. rnDites moi que j'ai pas de soucis à me faire svp. ..rnrnJe vous remercie de votre aide. En plus la lettre de cette huissier m'à l'air pas clair. Les courrier officiels ne sont pas grisé et j'ai jamais vu un huissier se faire payer par CB.rnrnJ'attends de vos nouvelles merci énormément.